

Union Régionale des Syndicats
CGT de l'Éducation Nationale
Section des Retraités
19 place Saint Sermin
CS 47094
31070 TOULOUSE CEDEX 7
05 61 22 18 89



N° 126 novembre 2012

ÉDITORIAL

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une, ni l'autre, et finit par perdre les deux. »

Benjamin Franklin

SOMMAIRE :

- * Editorial
- * Le savez-vous ?
- * Petit lexique lucide
- * Méfions-nous des imposteurs
- * Billets d'humeur
- * Nos deuils
- * Florange...
- * Madrid
- * 14 novembre
- * Aides à domicile du Lot...

Redresser la barre

Avec 17 mois consécutifs de hausse du chômage, dont 6 sous le nouveau gouvernement, il n'est pas étonnant que la cote de Hollande et Ayrault s'effondre. Leur manque de combativité face aux exigences du MEDEF et notamment devant les licenciements boursiers (Sanofi, Arcelor, Petroplus, PSA, et tant d'autres), l'adoption du pacte de stabilité européen à la hussarde avec son abandon de souveraineté et ses conséquences budgétaires désastreuses ont contribué à dégrader la confiance. D'autant plus que patronat et partis de droite s'évertuent à semer la confusion et à prêcher l'austérité renforcée sous couvert de "compétitivité" à restaurer, en omettant de parler du coût du capital. Les mesures inspirées du rapport Gallois sont, hélas, un mauvais coup de plus dans cette voie dangereuse.



L'accord signé entre les médecins libéraux et la sécurité sociale le 23 octobre ne règle pas la question des dépassements d'honoraires. Pis, il les officialise et élargit la possibilité pour les médecins d'y recourir, alors qu'il aurait fallu mettre fin à cette pratique de médecine à deux vitesses favorisée par la mise en place du parcours de santé par un ministre éphémère mais bien nocif, Douste-Blazy. La CGT a déclaré à propos de cet accord : "Aucune contrainte réelle n'empêchera les médecins de continuer à pratiquer des dépassements ; aucun plafond n'est fixé ; aucun système de sanctions efficace mis en place..." Ajoutons que le risque est grand de voir les mutuelles mises devant l'obligation de financer le forfait de 5 € annuels versé aux médecins traitants ou incitées à participer à la prise en charge des dépassements d'honoraires ainsi entérinés. Et pourtant, 20% des assurés sociaux sont déjà dans l'impossibilité de se payer une mutuelle !

A trop vouloir jouer de la concertation entre partenaires acquis aux idées libérales, on prend le risque de faire fausse route. Quand le pouvoir va-t-il écouter les salariés et non céder aux injonctions du MEDEF et des chantres d'un libéralisme échevelé qui fait la preuve chaque jour de sa nocivité, en France et ailleurs, l'Espagne et la Grèce en apportant la cruelle démonstration.

La journée d'action du 14 novembre revêt donc une grande importance pour rappeler aux gouvernements européens et au nôtre en particulier que les peuples attendent d'autres choix en matière de conditions de vie et pour faire reculer les prétentions du patronat et des financiers qui en veulent toujours plus.

Jean-Pierre Barboni

RADIO MON PAIS
90.1

La Radio de la vie sociale
et des luttes

MÉFIONS-NOUS DES IMPOSTEURS

Il n'y a pas si longtemps, ils annonçaient la fin prochaine de la crise et, parfois même, niaient sa réalité. Quelques rappels significatifs à ce sujet :

"La crise est finie" (Patrick Artus, avril 2008) ; "La bonne nouvelle c'est que cela ne durera pas longtemps" (Daniel, Cohen, septembre 2008) ; "La crise est grotesquement psychologique" (Alain Minc, le conseiller très médiatisé de N. Sarkozy, qui écrivait même dans trois de ses livres : "La finance, c'est tellement sophistiqué qu'une crise est impossible").

Notre ministre des finances de l'époque, Christine Lagarde, déclarait de son côté (été 2008) : "Le gros de la crise est derrière nous". Cette perspicacité lui a permis d'accéder à la tête du Fonds Monétaire International. Le pire pour les peuples est donc à craindre.

L'aggravation de la crise les ayant conduits à changer de discours, ils n'en continuent pas moins de squatter studios de radio et plateaux de télévision avec toujours l'assurance de celui qui détient la vérité et peut compter sur l'accueil bienveillant de ceux qui le questionnent.

D'après le journaliste d'investigation de Média-part, Laurent Mauduit, qui vient de faire paraître un ouvrage intitulé "Les imposteurs de l'économie" (Jean-Claude Garusevitch éditeur), sur les 3500 économistes

que compte la France, il en existe une trentaine - et c'est d'eux qu'il s'agit ici - qui, avec la complicité des médias majoritaires, disposent d'un quasi-monopole sur le débat public. Nous les retrouvons dans nombre d'émissions telles que "C dans l'air" sur France 5, "L'économie en question" sur France Culture... Si leur discours a dû s'adapter à la situation, leur attachement au système libéral ne s'est pas affaibli pour autant ainsi qu'en témoigne leur choix pour une politique de rigueur comme remède à la crise, rigueur qui sera supportée on devine par qui. Quant à leurs collègues qui, au contraire, dénoncent les méfaits de notre système libéral et sa responsabilité dans la genèse et l'aggravation de la crise, ils sont beaucoup moins gâtés par les médias et, en général, moins connus donc. Cela ne signifie pas pour autant que nous connaissions bien ceux qui nous sont le plus souvent présentés.

Lisez donc le livre de Laurent Mauduit, une mine inépuisable d'informations, de révélations sur ces économistes bien en cour et leurs liaisons dangereuses avec le monde de la finance.

Lisez-le donc malgré l'effort d'attention que cela impose. Mieux s'informer c'est se donner la possibilité de mieux juger et de se sentir mieux armé politiquement.

Roger Manent



Bernard Arnault déserteur

Le patron de l'empire du luxe LVMH, Bernard Arnault, première fortune de France et d'Europe et quatrième fortune mondiale, veut quitter la France. Lui a qui a pleuré dans les jupes du Premier ministre sur le "projet de taxation à 75%", qui se révèle bien en deçà des annonces du candidat Hollande, avait entamé une démarche officielle pour obtenir la nationalité belge. Cette lâche tentative de désertion fiscale est bien misérable. En 1981, il avait choisi les États-Unis pour trois ans : le petit monsieur Arnault est donc coutumier du fait.

Proche de Nicolas Sarkozy et pape de l'ultralibéralisme, il prouve s'il en était encore besoin que le capital et le profit n'ont pas de patrie. Seul compte son intérêt personnel et non la sempiternelle "compétitivité" des entreprises françaises, principal prétexte patronal aux blocages de salaires, licenciements boursiers et casse des droits sociaux. Il est temps de sanctionner ce type de comportements qui coûte à la France de 80 à 100 milliards d'euros par an, d'après la commission sénatoriale ad hoc qui a rendu son rapport en juillet.

J-P B

Billet d'humeur

Petit lexique lucide (suite)

Choc

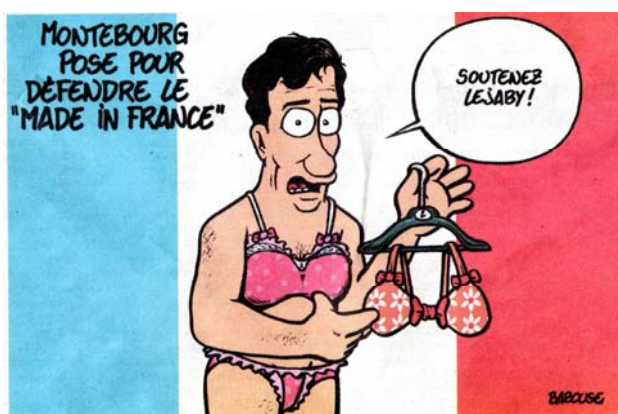
Chaque fois que les apôtres de la rigueur pour les autres ont besoin de chercher une justification, ils ont recours à ce terme saisissant.

Il y a eu le "choc pétrolier" pour lancer la contre offensive du capital après 1968. Le "choc des civilisations" sert à attiser les divisions et les sentiments xénophobes. Le "choc de compétitivité" vise aujourd'hui à faire baisser fortement le "coût du travail", c'est-à-dire réduire les cotisations sociales baptisées "charges". Mais n'oublions pas que ces cotisations sociales sont un salaire socialisé et que leur réduction est une amputation indirecte des salaires qui se traduit par la dégradation de l'accès aux soins, la remise en cause des retraites.

Désertification sanitaire mortelle

Les jeunes parents de Lacapelle-Marival, comme plus de la moitié des habitants du Lot, étaient à plus de 30 minutes d'une maternité. Ils ont des comptes à rendre, les ministres qui, toutes ces dernières années, de Bachelot à Douste-Blazy, ont fait fermer les hôpitaux de proximité, les maternités au nom de la réduction du déficit de la sécurité sociale au lieu de taxer les revenus financiers.

Les arguties comptables de ceux qui trouvent la santé toujours trop chère ne tiennent plus devant les conséquences dramatiques de leurs raisonnements et le docte aplomb des professionnels de la « rigueur » en prend un coup. Le nombre des maternités a diminué des deux tiers depuis 1975 et en matière de mortalité infantile, la France n'est plus que le 31^e pays au monde selon les statistiques 2011. Un moratoire de la mise en œuvre de la loi HPST doit être décrété par le gouvernement. Il y a urgence.



Chantage patronal

Toutes les statistiques officielles, comme celles de l'institut de l'Union européenne Eurostat, indiquent que la productivité du travail en France est supérieure à celle de l'Allemagne. Pourtant dans notre pays des usines ferment et des emplois sont supprimés par milliers. Le patronat brandit cette menace pour forcer les salariés à accepter et des diminutions de leurs salaires et l'aggravation de leurs conditions de travail.

Fiscalité de classe :

Selon Eurostat, l'institut de statistiques européen, la France se situait en 2009 au septième rang en matière de taxation du capital avec 8,4% du PIB, contre 22,8% pour le travail. Les

revenus du capital sont ainsi taxés au maximum à hauteur de 36% alors que la fiscalité du travail s'établit à 41%.

Laguiole privatisée !

Un jugement du TGI de Paris interdit aux habitants de Laguiole (Aveyron) d'utiliser le nom de leur bourg au motif qu'un industriel a déposé la marque. Un comble, pour des produits fabriqués en Chine ou ailleurs. Mais comment est-il possible de s'approprier ainsi un bien public de toujours, le nom d'une localité ? Ainsi va l'affairisme ultralibéral, avec la bénédiction des pouvoirs publics.

Les inégalités nourrissent la crise

Selon une étude de l'INSEE, 10% des ménages les plus aisés détiennent 48% du patrimoine brut de notre pays, le 1% des plus riches en détenant 17% à lui seul. Malgré la crise, les dirigeants du CAC40 sont 7 fois mieux payés que ceux des autres sociétés.

En revanche, combien de salariés ou de privés d'emploi connaissent de difficiles fins de mois. La rigueur n'est pas pour tout le monde. Le gouvernement de gauche a fait, il est vrai, adopter certains réajustements souhaitables. Mais nous sommes loin du compte nécessaire. Il reste bien des privilèges à abolir pour permettre un développement économique et social réduisant sensiblement les inégalités et permettant de surmonter les causes de la crise.

LE SAVEZ-VOUS ?

Explosion du gaz

Suite à l'annulation par le Conseil d'Etat du gel tarifaire du gaz, GDF-Suez va facturer 290 millions d'euros supplémentaires à ses abonnés. Le prix du gaz continue ainsi d'augmenter de même, évidemment, que les profits de l'entreprise privatisée. Quant à son PDG, il perçoit un salaire annuel de 3,3 millions d'euros, soit près de 300 fois le SMIC pour la même durée !

La Cour des Comptes

Créée en 1807 par Napoléon, la Cour des comptes étend son activité dans les régions en 1982 avec les chambres régionales et ter-

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

ritoriales de comptes. La Constitution précise que la Cour « assiste le Parlement dans le contrôle de l'action du gouvernement. Elle assiste le Parlement et le gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances et de l'application des lois de financement de la Sécurité sociale ainsi que l'évaluation des politiques publiques. Par ses rapports publics, elle contribue à l'information du citoyen ».

Depuis quelques années, cependant, ses interventions sont marquées du sceau du libéralisme, comme l'illustre par exemple son récent rapport sur le "trou" de la Sécu qui préconise une nouvelle purge dans les dépenses d'assurance maladie et la réduction des retraites en omettant allègrement de citer la cause majeure du "déficit" : 5 millions de gens au chômage.

(Trop) chères vacances

Juin 1936, le Front Populaire décide que chaque salarié bénéficiera d'un congé payé par son employeur.

Juin 2012, soit 76 ans après et une production de richesses par habitant multipliée par 5 environ, 42% des Français sont privés de vacances, selon une enquête réalisée par le CREDOC (Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie), publiée en juillet.

Le taux de départ en vacances est passé de 65% en 1995 à 58% en 2012. Et les vacances chez un membre de la famille ou des amis sont comptées dans ce pourcentage.

Sandy

La terrible tempête qui a dévasté la côte est des Etats-Unis a révélé l'état de vétusté des transports et des infrastructures de distribution d'eau et d'électricité. Celles-ci, très souvent en surface, exposées et parfois complètement obsolettes, sont le résultat d'une longue période de privatisations et d'absence d'investissements.

Nos deuils...

Madeleine Léonard

nous a quittés en cette fin septembre, à 74 ans, après de longs mois de maladie. Elle a été incinérée, sobrement selon ses vœux. Nous avons adressé un message de condoléances à son époux dès que nous avons appris la triste nouvelle.

Madeleine avait travaillé dans le privé (conserveries) avant d'entrer en 1966 comme agent en cuisine dans l'Education nationale, après son mariage avec Marcel. Militante de terrain, elle apportait un soutien précieux à l'activité syndicale de Marcel au SGPEN. Elle était très appréciée des élèves du collège de Souillac où elle est restée jusqu'à sa retraite.

Florange : Jouyet insulte les sidérurgistes

A la question: « Est-ce que la Banque publique d'investissement devra sauver Florange ? » son futur dirigeant, M. Jouyet, a donc répondu « *la BPI aura vocation à maintenir l'activité et non pas à aider les canards boiteux* ». Voilà un commentaire particulièrement grave et inquiétant.

Ces propos sont insultants et irresponsables à l'égard des salariés qui ont donné leur vie à leur entreprise et qui aujourd'hui sont à deux doigts de tout perdre. Quel mépris pour ces salariés qui se battent depuis des mois pour sauver leur emploi et leur site qui, doit-on le redire ici, est tout à fait rentable. Le récent rapport commandé par Arnaud Montebourg l'atteste.

Cette sortie est finalement peu surprenante de la part de quelqu'un qui a déjà montré sa grande aptitude à se retrouver régulièrement du bon côté du manche. Un temps ministre d'ouverture de Nicolas Sarkozy voilà qu'aujourd'hui, à peine investi par François Hollande, il vole au secours de la Multinationale sidérurgique Mittal en reprenant ses arguments mensongers sur Florange.

A parler de canard boiteux, Jouyet a cette fois perdu une occasion de fermer son bec.



Madrid

Les retraités étaient aussi dans la rue pour s'opposer à la baisse des pensions. Le gouvernement a donné sa réponse : des coups de matraque. Aux côtés des jeunes qui comptent plus de 50 % de chômeurs dans leurs rangs, on trouvait les enseignants opposés aux suppressions de postes.

AIDES A DOMICILE DU LOT : UNE VICTOIRE QUI PORTE LOIN

Créée en novembre 2010 par le Conseil Général du LOT malgré la proposition d'un GCSMS (Groupement Coopératif Social et Médico-Social) portée par la CGT et les salariées, l'entreprise LAD (Lot Aide à Domicile) est une entreprise semi-publique locale gérée par un Conseil d'Administration composé de conseillers généraux et d'actionnaires (banques et sociétés d'assurances). Elle prend à son compte environ 75 % de l'activité de l'aide à domicile dans le LOT.

L'entreprise devait impérativement négocier un accord d'entreprise, la Convention Collective nationale étant inapplicable dans le secteur lucratif.

L'accord signé à la sauvette par 2 syndicats (la CFDT et FO) a provoqué la colère des salariées au regard des régressions qu'il contenait (suppression des kilomètres trajet, perte de jours d'ancienneté.). A ces régressions s'ajoutaient: une organisation du travail et des plannings catastrophiques, des directives contradictoires sur les 3 secteurs du département, un système informatique défaillant qui ne correspond pas avec la gestion de la profession, d'où perte de temps et d'argent et, pour finir, un exercice comptable en déficit de 530 000 € en 12 mois !

A l'appel de la CGT, le 17 avril dernier, 400 salariés ont investi le Conseil Général du Lot pour demander la dénonciation de l'accord d'entreprise et le paiement des kilomètres trajet pour toutes les salariées (perte de 150 à 250 €/mois). Par leur mobilisation déterminée, les salariées ont obtenu en 1 mois, après plusieurs rencontres avec LAD et le Conseil général des résultats d'une grande portée :

L'annulation de l'accord d'entreprise

Le paiement des trajets pour toutes les salariées

La démission du directeur général

L'ouverture de nouvelles négociations sur l'organisation du travail et sur un nouvel accord.

A travers ce conflit, ces salariées posent trois grandes questions qui concernent le monde du travail, le syndicalisme et la société:

✓ **La question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**

Les Aides à domicile la posent quand elles refusent le sort de travailleuses condamnées à vivre bien en dessous du seuil de pauvreté (entre 550 et 800 €/mois à cause de la médiocrité de leurs salaires et du temps partiel imposé). Les Aides à domicile la posent encore quand elles revendiquent un emploi de qualité, c'est-à-dire un emploi avec de bonnes conditions de travail et où l'employeur respecte la dignité des salariées.

✓ **La question de la démocratie syndicale**

A priori, le succès de la lutte des Aides à domicile dans le Lot n'avait rien d'évident si on compare leurs conditions avec celles de salariés d'autres secteurs professionnels. Les obstacles à leur organisation sont nombreux : emploi précaire, travail dispersé sur le

territoire, temps partiel contraint, horaires de travail atypiques, faible expérience de lutte, faible syndicalisation, situation de vulnérabilité familiale (monoparentalité)... Et pourtant, elles ont participé en grand nombre à chaque temps fort, en particulier 3 grèves et plusieurs rassemblements de 200 à 400 participant(e)s.

Une telle mobilisation ne doit rien au hasard. Elle est d'abord le fruit d'un long travail de préparation. De ce point de vue, la démocratie syndicale s'est révélée un levier puissant pour organiser la solidarité dans ce groupe de 900 salariées isolées et dispersées sur tout le département. Faire circuler l'information, se réunir, débattre, témoigner dans des assemblées pour définir ensemble les problèmes et les enjeux, pour décider des revendications et des actions à mener : les salariées ont toujours été au cœur de la démarche et donc en situation de s'approprier la lutte dans toutes ses dimensions.

Mais cette mobilisation est aussi le fruit d'une coopération entre toutes les composantes de la CGT : professionnelles et interprofessionnelles, union départementale du Lot et Comité régional notamment.

✓ **La question de la prise en charge de la perte d'autonomie**

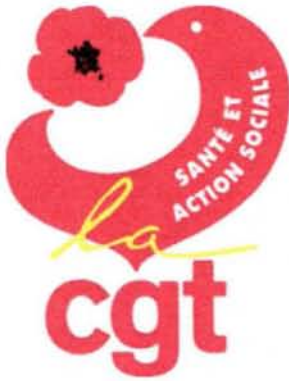
Ce conflit des Aides à domicile témoigne de besoins croissants dans la prise en charge de la perte d'autonomie et d'un problème majeur, celui de l'insuffisance des financements publics avec les risques de marchandisation du secteur qui en découlent. Est-il acceptable que la prise en charge de la perte d'autonomie soit renvoyée à la sphère privée et qu'elle soit tributaire des inégalités de ressources des familles ?

Seul un projet ambitieux, mettant en œuvre des engagements financiers partagés par la communauté nationale et porteur des valeurs du service public et de la solidarité peut être en mesure de répondre à cette question d'intérêt général. Seul un tel projet est en mesure de préserver les emplois et les conventions collectives des salariées, d'assurer les conditions d'un travail de qualité et la professionnalisation, de garantir aux bénéficiaires la qualité du service, la priorité donnée à la personne et l'égalité de traitement.

Dans le prolongement de cette lutte exemplaire, le Comité Régional a décidé de travailler à un projet revendicatif autour de la perte d'autonomie. Il s'agit d'un enjeu majeur qui doit être porté par l'interprofessionnel. La dimension territoriale n'est pas à négliger, cette problématique traverse toute notre région, même s'il existe des disparités entre les divers départements de Midi-Pyrénées.

Un véritable choix de société s'impose : **quelle prise en charge par la Sécurité Sociale de la perte d'autonomie ?**

Cet article résume celui qui a été publié dans le bulletin "Informations" du Comité Régional CGT de juin 2012.



PARTOUT EN EUROPE, TOUS ENSEMBLE

le 14 novembre 2012

▶ contre l'austérité ▶ et pour l'Europe sociale

Dans toute l'Europe, les politiques d'austérité sont en marche. Un peu partout, il n'est question que de réduire dettes et déficits publics à coups de mesures régressives contre les salariés et la majorité des populations.

Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), que la plupart des organisations syndicales combat, constitue une des illustrations les plus tristement emblématiques de ces politiques néfastes.

Et, pendant qu'un grand nombre de gouvernements amputent les dépenses publiques socialement utiles, précarisent les salariés, tapent à bras raccourcis sur les personnels des fonctions publiques, les profits des plus fortunés se portent bien et les dividendes versés aux actionnaires sont au plus haut niveau.

La logique est claire : aux populations de payer la crise engendrée par le système capitaliste.

En France, en dépit de l'élection de François Hollande, les politiques mises en œuvre ne se démarquent pas de l'austérité érigée en dogme.

Les plans de licenciement se succèdent et les finances publiques sont mises à dure épreuve. Que ce soit en matière de salaire, d'emploi ou de réforme fiscale, le changement se fait cruellement attendre.

Tout à l'inverse, au nom de la compétitivité des entreprises, le gouvernement vient d'annoncer de nouvelles mesures, qui sont autant de nouveaux reculs : hausse de la TVA, coupe supplémentaire de 10 milliards

d'euros dans les dépenses publiques (qui s'ajoute donc aux 10 milliards déjà actés)...

Pour la Fonction publique, ses missions et ses agents, ces décisions vont venir aggraver une situation déjà fortement préoccupante après les ravages des années Sarkozy.

Avec les organisations syndicales, Marylise Lebranchu a certes ouvert un agenda social à l'affichage très ambitieux. La CGT s'y est inscrite de manière offensive.

Mais, dans ce contexte de réduction massive des dépenses publiques socialement utiles, on voit mal comment les réponses – pourtant urgentes et indispensables – en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de financement des missions, de conditions de travail, de carrières, pourraient être apportées.

Un chargement radical de cap est plus que jamais indispensable.

C'est pourquoi, la CGT Fonction publique appelle les agents de la Fonction publique à se mobiliser massivement le 14 novembre dans le cadre de la journée d'action européenne contre les politiques d'austérité et pour l'Europe sociale, en participant aux manifestations unitaires organisées dans les départements. Des préavis de grève ont été déposés à cet effet dans les trois versants de la Fonction publique.